

Aron

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2022



Mes chers administrés, chers amis,

L'année 2021 se termine, marquée par la poursuite de la pandémie et le contexte sanitaire qui s'impose à nous.

Je sais que vous vous êtes malgré tout adaptés et vous avez fait preuve de courage et d'optimisme. L'équipe municipale en place depuis mai 2020 s'est efforcée d'entretenir cette dynamique en vous proposant des moments de convivialité appréciés, comme la fête de la musique, et le repas du CCAS. Toutes les manifestations prévues n'ont pas eu lieu et c'est bien dommage



Nous avons conduit tout de même les projets sur lesquels nous nous sommes engagés.

C'est le cas de la Maison de Santé : sa construction avait débuté fin 2020. Les professionnels de santé ont pu l'intégrer début septembre et apprécient sa fonctionnalité et son confort. Nous avons inauguré l'ensemble le 27 novembre dernier. Je tiens vraiment à remercier les personnes présentes ce jour d'inauguration et mes collègues du conseil municipal pour la conduite de ce projet. J'adresse aussi, un chaleureux remerciement au Dr Chalot, qui après avoir exercé plus de trente ans sur la commune, a été à l'initiative de cette démarche.

En 2022, le principal projet concerne la Maison Commune de Loisirs. En effet, elle a été construite en 1980 et aujourd'hui, il faut repenser son fonctionnement. Une large réflexion est engagée, notamment avec les associations.

S'agissant des lotissements communaux : les parcelles du lotissement des Tilleuls sont presque toutes attribuées. Nous achèverons la voirie et les aménagements en cette fin d'année. Nous allons aussi aménager progressivement l'espace constructible, rue des Forges. Quelques parcelles pourront y être aménagées, valorisées par un emplacement boisé proche des étangs.

Enfin, la commune a le souhait de poursuivre la gestion du parc des forges où vous avez vu la construction d'un abri et l'aération de la végétation sur l'étang de manière à maintenir la biodiversité.

Je tiens à renouveler mon soutien aux associations, aux commerces et aux entreprises. C'est une priorité pour contribuer à l'attractivité de notre territoire, et vous apporter tous les services. J'adresse aussi un chaleureux remerciement au personnel communal, qui au sein de chaque service, vous donne satisfaction.

La cérémonie de vœux ne peut pas avoir lieu cette année. L'équipe municipale va poursuivre son engagement et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2022.

Je vous souhaite une très bonne santé et une belle nouvelle année remplie de bonheur. Merci à tous chers amis et à très bientôt.

Étienne Giffard

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

CALENDRIER DES FÊTES

ÉTAT CIVIL

INFORMATIONS DIVERSES

ARON AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

2

3

4

5

10

LES ASSOCIATIONS

FINANCES COMMUNALES

MAYENNE COMMUNAUTÉ

PETIT PATRIMOINE D'ARON

13

21

24

26

CALENDRIER DES FÊTES 2022

NOUS AVONS RÉALISÉ UN CALENDRIER DES FÊTES 2022 SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES.

DATES	ORGANISATEUR	MANIFESTATION
Vendredi 18 janvier	RCSA	Assemblée Générale
Vendredi 04 février	U.S. ARON	Concours de belote
Samedi 19 mars	SPORTS LOISIRS	Café-concert
Mardi 22 mars	RCSA	Pot-au-feu
Samedi 02 avril	APE DU PETIT BOIS	Soirée Printemps
Lundi 18 avril	MAIRIE	Course aux œufs
Vendredi 6 mars	ÉCOLE PUBLIQUE DU PETIT BOIS	Portes Ouvertes
Dimanche 20 mars	SPORTS LOISIRS	Cross
Samedi 30 avril	AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE BOUSSÉ	Soirée Africaine Salle polyvalente de Mayenne
Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 mai	SPORTS LOISIRS	Représentation de théâtre
Vendredi 20 mai	FAMILLES RURALES	Gala de danse
Lundi 06 juin	US ARON	Tournoi de foot
Vendredi 1 ^{er} juillet	MAIRIE	Fête de la Musique
Dimanche 18 septembre	APE DU PETIT BOIS	Vide-Greniers
Dimanche 09 octobre	C.C.A.S.	Repas
Samedi 12 novembre	US ARON	Buffet Campagnard
Dimanche 20 novembre	APE DU PETIT BOIS	Loto
Mardi 03 décembre	RCSA	Pot-au-feu
Vendredi 16 décembre	MAIRIE	Vin chaud



ÉTAT CIVIL 2021

À ce jour (17 décembre), nous dénombrons dans notre commune 19 naissances, 5 mariages et 9 décès. Voici ceux qui ont bien voulu de paraître dans notre bulletin,



NAISSANCES

ROCHER TOM (03 JANVIER 2021)
BIBRON CHARLOTTE (13 JANVIER 2021)
ROLAND ESTELLE (21 FÉVRIER 2021)
MASIK JADE (06 AVRIL 2021)
COQUIN ELIOTT (03 JUIN 2021)
THERIAU MAËL (07 JUILLET 2021)
CALAIS CRONIER IZÏA (1ER AOÛT 2021)
BASTILLE TESS (02 AOÛT 2021)
EDON LOUISON (30 SEPTEMBRE 2021)

DÉCÈS



MAHARAUX Serge (28 janvier 2021)
RAVARY Jean-Claude (08 février 2021)
MAGNIN Raymonde (12 février 2021)
GACHON Bernard (17 février 2021)
LAURENT Philippe (22 février 2021)
ROUMEGOUS Georges (04 mars 2021)
FILLON Timéo (04 mai 2021)
MÉNAGE Gaston (09 juillet 2021)
RATTIER Albert (11 juillet 2021)



MARIAGES

DOLAINE Loïc et ROULIN Lydia
(06 mars 2021)
RIVIÈRE Thomas et DU PLESSIS D'ARGENTRÈ Alix
(24 avril 2021)
POIRIER Jean-Noël et MARET Sabrina
(03 juillet 2021)
BRAULT Yoann et MIEUZET Aline
(13 juillet 2021)
MORIN Alexis et LANDEMAINE Céline
(24 juillet 2021)

MAIRIE



Adresse :

Parc des Forges - ARON

Tél. 02 43 04 21 02

Horaires d'ouverture :

- le mardi : 9h - 12h
- le mercredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le vendredi : 9h - 12h ; 15h - 17h30
- le samedi : 9h - 11h30

E-Mail : aron.mairie@wanadoo.fr

Site : www.aron.mairie53.fr

Nouveaux arrivants : merci de bien vouloir vous faire connaître en Mairie dès votre arrivée.

PRESBYTÈRE

" Paroisse Sainte Anne sur Aron "

Curé : Père Pierre-Marie PERDRIX

Coordinatrice paroissiale : Marie-Claude FINOT

Prêtre référent : Curé Père José THOMAS

12 rue de Baladé - 53440 ARON

Tél. 02 43 04 21 00

Mail : paroisse-aron@orange.fr

Messe dominicale :

- 10 h 30 Aron

Chapelet :

Le lundi 14 h 30 église Aron

Site paroissial :

diocesedelaval.fr/paroisse-sainte-anne-sur-aron/

Permanences (baptême, mariage, ...) :

- le mardi de 10 h à 12 h
- le samedi de 10 h 30 à 12 h

Funérailles :

Marie-Claude FINOT : 06 85 17 28 14

N'hésitez pas à faire appel au prêtre référent : le père José THOMAS, directement ou par la coordinatrice paroissiale, pour toute visite (familles, malades...), ou toute initiative locale...



SERVICES MEDICAUX

Les praticiens sont désormais regroupés dans la maison de santé d'Aron : 16, rue des loisirs

MEDECIN

Docteur RATEFINJANAHARY

Tél. 02 43 00 99 47

Consultations

Sur rendez-vous :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30

Prise de rendez-vous :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h uniquement

INFIRMIÈRE

Madame Sophie BLONDEAU

Tél. 06 13 92 27 01

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Cédric BLANC, M. Jean-François FOUCHER

M. Vincent DUPUY

Tél. 02 43 00 92 00

Sur rendez-vous uniquement

OSTÉOPATHE

Monsieur TRIDON Morgan

Port. 06 14 50 23 43

Sur rendez-vous uniquement

Ouverture : du mardi au samedi de 8 h à 20 h

PHARMACIE

Madame Laëtitia GRATIEN

17 rue de Normandie - ARON

Tél. 02 43 32 14 00

Ouverture :

- Lundi au vendredi : 9h à 12h30
14h30 à 19h15
- Samedi : 9h à 12h30

RELAIS POSTE COMMERÇANT

Départ du courrier : 15h30, samedi : 11h30

Les habitants de la commune sont invités à effectuer leurs opérations courantes au relais poste (café Le Lion d'Or, chez M Éric FOURBET).

Celles-ci concernent les prestations postales courantes telles qu'achat de timbres et d'enveloppes, colis prêt-à-poster, envoi de courrier recommandé et de lettres affranchies, retrait de colis et courrier, ainsi que quelques opérations bancaires pour les titulaires d'un compte postal.

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 15h à 17h30
- le samedi de 10h à 11h30

Responsables : Mesdames ANDRE, MADIOT, GIRET, FOUBERT, GENEST, SAVARY, HELBERT et Monsieur LAIZE

Un équipement informatique avec connexion Internet est à votre disposition à la bibliothèque.



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Vous pouvez consulter la liste des assistantes maternelles en Mairie.

BELLANGER Emmanuelle	31 rue de l'Europe	06 38 22 72 14
DIDERICHE Maryse	3 rue Saint Eloi	02 43 08 61 22
DILIS Maryline	21 rue de la Grange	02 43 04 87 43
DOUXAMI Bénédicte	9 rue de Baladé	02 43 04 12 60
LETOURNEUX Claudie	L'Aire des Landes	02 43 00 94 39
MEZIÈRE Catherine	Les Forges	02 43 00 71 02
MICHAUD Nadège	5 rue de l'Europe	02 43 00 40 36
PLET Cécile	50 rue de la Libération	02 43 11 10 25
POIRIER Sabrina	2 Square de l'Europe	06 87 20 61 82
POTTIER Jacqueline	1 rue des Chênes	02 43 08 84 99
ROUSSEAU Christelle	10 rue de Normandie	02 43 30 31 73
SEVIN Nelly	34 rue Saint Eloi	02 43 08 83 79



APE DU PETIT BOIS

L'APE (Association des Parents d'Élèves) organise différentes actions (soirée dansante, vente de repas à emporter, vente de sapins et décorations de Noël, vide grenier, loto ...), afin de financer les sorties scolaires des enfants de la petite section au CM2 (cinéma, classe de neige ...). Rappelons que tout parent ayant un enfant scolarisé dans l'établissement est membre de droit de l'association.



Préparation des repas à emporter en Avril 2021

Nous manquons de bénévoles, alors n'hésitez plus à venir donner un peu de votre temps et partager de bons moments de convivialité.

Pour l'année scolaire 2021/2022, nous avons la chance de voir partir les CE2-CM1-CM2 pour une semaine en classe de neige au collet d'Allevard. Voilà de quoi motiver tout le monde pour nous aider à récolter de l'argent afin que les enfants puissent encore de nombreuses années faire de si belles sorties !

Pour l'association, l'année 2021 est un signe de nouveau départ suite au Covid. Nous avons réussi à remettre en place notre vide grenier. Nous en sommes très heureux, beaucoup de monde était présent au rendez-vous. Ce ne sont pas moins de 4000 personnes qui sont venues au Parc des Forges sur la journée du 19 Septembre. Vivement le millésime 2022 !

Comme 2021 est un nouveau départ et que nous souhaitons toujours de la nouveauté, nous avons en projet la création d'un marché de Noël pour 2022. Le projet n'est qu'à son commencement, nous sommes donc ouverts et attentifs à toutes nouvelles idées et propositions !



Buvette et restauration du vide grenier

ÉCOLE DU PETIT BOIS

L'école est composée de 5 classes, de la maternelle au CM2

Les locaux ont été rénovés et trois classes ont été construites récemment.

Les classes sont toutes équipées de matériel informatique neuf et de matériel de vidéo projection.

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30

Les horaires de l'accueil périscolaire (garderie attenante à l'école) sont les suivants :

Jours d'école : 7 h 15 à 8 h 45 et 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi : 7 h 15 à 18 h 30



L'école dispose :

- d'une salle de motricité pour les plus petits
- d'une salle de repos

Et à proximité :

- terrain multi-sport, gymnase

Apprendre et s'épanouir à l'école :

- Des projets menés avec le tissu associatif local : musée du château de Mayenne, CPIE (éducation à l'environnement), Mémorial des déportés de la Mayenne...

Quelques exemples de temps forts ces dernières années :

- Découverte de la faune aquatique de l'étang du parc des Forges (à proximité)
- Projets artistiques en lien avec le conservatoire de Mayenne (chorale, danse)
- Rencontres sportives dès la maternelle
- Découverte du patrimoine local

Des sorties ou des voyages scolaires venant conclure les projets menés en classe :

- Sortie à Brocéliande, au zoo de La Flèche
- Classe de neige (tous les 3 ans) ...
- Classe de mer (tous les 3 ans) ...

M. GAUGAIN Frédéric
Directeur

10, rue de Baladé
53440 ARON

Tél : 02 43 04 83 84

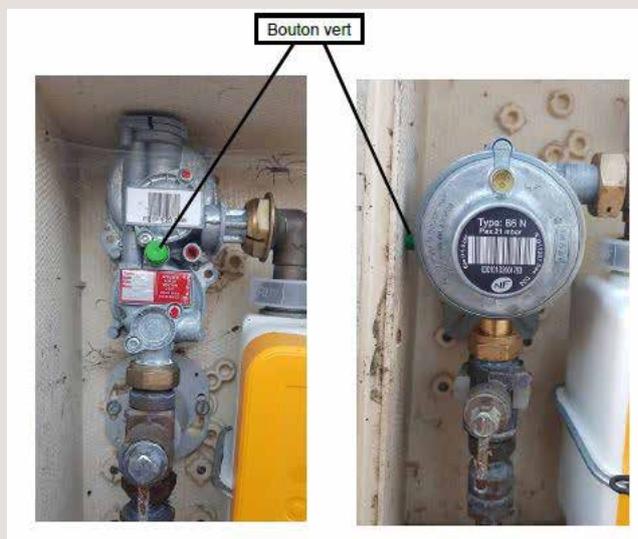
COUPURE GAZ

Le mercredi 29 septembre, une grande partie des Aronnais a subi une coupure de gaz suite à une maladresse lors de travaux de terrassements en Mayenne.

A cette époque de l'année, les chaudières gaz n'étaient pas toutes en service et cette coupure a eu pour effet de « désamorcer » votre branchement gaz.

Afin de réarmer le système, il suffit d'aller à votre coffret situé en limite de propriété et d'appuyer sur le bouton vert situé sur votre compteur.

A ce jour, deux types de compteurs sont installés et le bouton se situe soit en face, soit sur la gauche. Lorsque vous appuierez dessus, vous entendrez un léger bruit de purge.



Les horaires des déchetteries et points de collecte :

	DÉCHETTERIES					POINTS DE COLLECTE		
	Martigné sur Mayenne	Parigné sur Braye	St fraimbault de Prières (Guélaintain)	Le Ribay	Lassay les Châteaux	Commer	Aron	Jublains
Lundi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)		9h - 12h	14h - 17h	16h - 18h (17h*)		16h - 18h (17h*)
Mardi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30	
Mercredi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)		14h - 17h	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30			9h30 (11h*) 18h
Jeudi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30				15h45 17h30	
Vendredi		9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30		14h - 17h		15h45 17h30	
Samedi	9h30 - 11h45 13h30 - 17h30	9h30 - 11h45 13h30 - 18h30 (17h30*)	9h30 - 11h45 13h30 - 15h30	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h	13h30 16h (17h*)	15h45 17h30	14h30 18h (16h30*)

* Horaires du 1^{er} Octobre au 31 Mars

Depuis le 1^{er} octobre, tous les emballages se trient !

Aujourd'hui, plus de 50% de la population française bénéficie de consignes de tri étendues. Depuis le 1^{er} octobre 2021, les habitantes et habitants de Mayenne Communauté les ont rejoints et peuvent déposer tous les papiers et tous les emballages sans exception dans les conteneurs ayant des consignes de tri jaunes. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant triés pour être valorisés.

Pour promouvoir ces nouvelles consignes et répondre à vos questions, une grande campagne d'animations a eu lieu en octobre et novembre sur tout le territoire (porte à porte, animations dans toutes les communes, à la médiathèque...) et ce n'est pas fini !

- Depuis novembre, des sacs de tri, reprenant les nouvelles consignes sont disponibles gratuitement dans toutes les mairies du territoire.
- Pour le printemps 2022 des visites du centre de tri et un spectacle sont en préparation !

Et bien sûr, le service déchets reste à votre disposition si besoin au 02.43.30.21.34 ou par mail à dechets@mayennecommunaute.fr



Les dépôts sauvages d'ordures en campagne ou au pied des conteneurs semi-enterrés et des colonnes de tri sélectifs sont punissables par la loi.

UN PETIT RAPPEL : depuis quelques mois, le maire est habilité par son pouvoir de police à verbaliser les contrevenants, et l'amende peut aller de 100 à 1 500€ !!! Ces peines ont déjà été appliquées.

ENTRETIEN DES ABORDS

Que nous soyons propriétaires ou locataires, nous avons le devoir d'entretenir le périmètre extérieur de nos habitations. Vous comprendrez aisément que nos employés communaux ne peuvent pas sarcler les mauvaises herbes devant chaque habitation.

De même, lorsque les feuilles tombent, pensez à enlever celles qui obstruent vos bouches d'eaux pluviales. En cas de forte pluie, cela peut éviter l'inondation de votre demeure.

CANTINE 2021/2022

1/ Pour les enfants :

3,65 € par repas et par enfant.

2/ Pour les adultes, retraités ou plus de 60 ans :

8,39 € par repas et par personne.

GARDERIE 2021/2022

Afin de bénéficier de la prestation de service ordinaire, la Mairie a l'obligation pour la garderie périscolaire d'une tarification indexée sur les revenus, par prise en compte du quotient familial des familles. La commune a décidé de mettre en place un tarif à la demi-heure :

1/ Jours d'école :

Quotient familial	1/2 h	1/4 h (8h30-9h45)
Inférieur à 600 €	0.50 €	0.25 €
De 601 € à 900 €	0.52 €	0.26 €
De 901 à 1350 €	0.54 €	0.27 €
Supérieur à 1351 €	0.56 €	0.28 €

2/ Mercredi :

Quotient familial	1/2 Journée	Journée
Inférieur à 600 €	4.32 €	8.64 €
De 601 € à 900 €	4.55 €	9.10 €
De 901 à 1350 €	4.82 €	9.64 €
Supérieur à 1351 €	5.10 €	10.20 €

3/ Amplitude (7h15 à 7h30) :

Quotient familial	Matin
Inférieur à 600 €	0.88 €
De 601 € à 900 €	0.92 €
De 901 à 1350 €	0.97 €
Supérieur à 1351 €	1.02 €

SURTAXE EAU ET ASSAINISSEMENT 2022

Surtaxe eau	Surtaxe assainissement
0.875 €/m3	1.03 €/m3

PONT-BASCULE 2022

Pour utiliser le pont-basculé, il est indispensable de se procurer un code abonné auprès de la Mairie.

Tarifs :

- ARONNAIS : 5.90 € / pesée
- EXTÉRIEURS : 9.80 € / pesée

CONCESSION DE CIMETIÈRE

- Concession terrain trentenaire : 60 €
- Concession cavurne trentenaire : 30 €
- Cavurne (caveau) : 450 €

DROITS DE PLACE 2022

Vente sur la place de la bascule : tarif unique pour les occasionnels de 65.55 € par passage.

Tarif aménagé aux marchands ambulants venant régulièrement toutes les semaines : 6.40 € par semaine soit 307.20 € pour un forfait de 48 semaines par an.

SALLE POLYVALENTE 2022

(salle près de la salle des sports)

1/ Personnes de la Commune :

- Vin d'honneur (sans les coupes) : 65 €
- Supplément pour les coupes : 35 €
- 10 Tables et 20 bancs (empruntés à l'extérieur de la salle) : 33 €
- 5 Tables et 10 bancs (empruntés à l'extérieur de la salle) : 17 €

MAISON COMMUNE DES LOISIRS 2022

Manifestations

Manifestations	Tarifs
Vin d'honneur	88 €
Concours de cartes	103 €
Buffet campagnard	123 €
Réunions diverses et conférences	123 €
Mariage – soirée dansante	182 €
Cuisine complète (fourneaux et cafetière)	109 €
Arrière cuisine (réfrigérateur, lave-vaisselle...)	79 €
Réunions diverses et vin d'honneur	204 €
Sépulture Familles aronnaises	33 €

* Anniversaire des classes d'Aron : 50 % des tarifs

* Location vaisselle : 0.30 € du couvert

* Lors de la réservation en mairie, il vous sera demandé un chèque caution (tarif de location + 80 €)

* Les sous-locations sont strictement interdites.

Location de la sonorisation

La maison commune des loisirs est dotée d'une sonorisation.

La sonorisation peut être louée avec la salle.

Le locataire doit, au préalable, faire une déclaration en Mairie.

Toute location est accompagnée d'un chèque caution de 350 Euros.

Tarifs :

- 100 € à l'occasion d'une manifestation festive, pour la journée ou le week-end.
- 50 € à l'occasion d'une réunion de travail en après-midi ou en soirée.
- 50 € pour les associations Aronnaises.

TENNIS 2021/2022

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	24,00 €	63,05 €
< 18 ans	12,15 €	42,65 €
Invité	28,00 €	Pas de badge

SQUASH 2021/2022

	Aronnais	Extérieurs
Adultes	34.30 €	102.00 €
< 18 ans	14.60 €	51.00 €
Invité	42.60 €	102.00 €



FÊTE DE LA MUSIQUE



La fête de la musique s'est déroulée le vendredi 9 juillet dans le Parc des Forges.

Pendant que le restaurant le 53 s'occupait des repas, c'est l'orchestre l'âme Dedeur qui se chargeait de mettre l'ambiance.

Dés 23h, le public a pu apprécier le feu d'artifice tiré sur l'étang.



C.P.I.E.

Le Comité de Gestion des Etangs Communaux a rencontré l'association CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) dont l'objectif est de favoriser la biodiversité dans les étangs de la Commune.

Une convention a été établie en juin dernier entre la commune et l'association CPIE afin de préciser les modalités d'aide financière et technique au projet de gestion patrimoniale des étangs.

Cette mission du CPIE comporte notamment :

- la réalisation d'un diagnostic de la faune et de la flore sur la zone de travaux,
- la rédaction d'un document de gestion de la zone après travaux,
- la définition des travaux à conduire,
- la réalisation de devis et aide à la sélection des entreprises intervenantes,
- le suivi du chantier d'amélioration de l'étang pour la biodiversité.

L'aide financière attribuée correspond à 50% du coût des travaux.

Le budget pour la réalisation des travaux est estimé à 6 000 €. Le montant de l'aide financière attribuée ne pourra pas dépasser 3 000 €.

- **Les travaux: la coupe des ligneux sans dessouchage sur environ 2 000 m² dans la queue de l'étang.**

- L'objectif est d'améliorer la biodiversité sur l'étang en permettant l'installation d'une végétation herbacée humide diversifiée.

Le C.P.I.E. a mis en évidence la présence d'espèces protégées, notamment la Potentille des marais (*Comarum palustre*), espèce protégée en Pays de la Loire, déjà identifiée sur le site.



REPAS C.C.A.S.

En 2019 et 2020, le repas du CCAS n'avait pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Cependant un portage de repas avait été mis en place.

En 2021, les membres du CCAS ont renoué avec la tradition, malgré le protocole sanitaire imposé.

132 personnes ont pu apprécier un repas, préparé par le restaurant L'Hermine d'Aron. Le dessert a été fourni par la boulangerie et les vins sélectionnés par Viveco.



À l'honneur cette année, la doyenne de l'assemblée, Mme Marie-Louise Martineau (92 ans) et M. Marcel Landais (94 ans).

Cette journée, animée par Roger Coutard (Les Troubadours) a été particulièrement appréciée et a permis à chacun de retrouver la convivialité et la bonne humeur.

LE MOULIN À TAN

L'Union Agricole des Pays de la Loire (UAPL), une union de coopératives agricoles basée dans le Maine-et-Loire, est actuellement propriétaire des anciennes minoteries "le moulin à Tan" où se préparaient des farines céréalières.

L'établissement n'a jamais été exploité par l'UAPL et il n'est plus en activité depuis une vingtaine d'années.

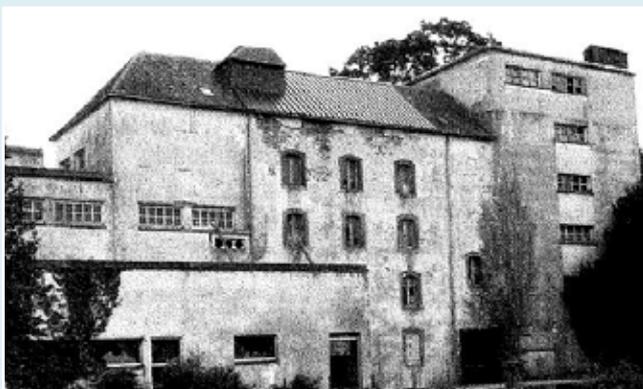
Le bâtiment désaffecté présente des signes de vétustés et l'UAPL qui n'en aura aucun usage souhaite désormais procéder à la déconstruction du bâti afin de mettre définitivement le site en sécurité et pouvoir envisager une vente du terrain.

La déconstruction à venir fait suite à une étude d'avant-projet très poussée (réalisée par le cabinet ANTEAgroup) qui visait à bien connaître la nature des travaux tant sur le plan réglementaire qu'écologique.

Après dépôt du permis de démolir en mairie au cours de l'automne 2021 et sa période d'instruction, les travaux pourraient démarrer dès le premier semestre 2022.

Ces travaux représentent un investissement important pour l'UAPL donc d'ici là...avis aux amateurs !

En effet, la coopérative est prête à étudier tout projet de reprise, quitte même à aider financièrement le futur propriétaire. C'est une alternative à la déconstruction mais cela peut prendre tout son sens pour un potentiel acquéreur qui, dans le cadre du plan de relance gouvernemental, pourrait bénéficier de fonds supplémentaires de l'état qui visent à financer les projets permettant de recycler des anciennes friches industrielles et à transformer du foncier déjà artificialisé.



EKOSENTIA

Projet «EKOSENTIA : chemins ruraux, coeur de biodiversité»

Etat des lieux du réseau des chemins ruraux de la commune

Dans le cadre des cessions de chemins et suite à l'enquête publique, les élus ont décidé de rencontrer la Fédération Régionale des Chasseurs pour réaliser un état initial de son patrimoine par le biais d'un inventaire participatif.

Le projet «EKOSENTIA: chemins ruraux, coeur de biodiversité » est basé sur une démarche participative. Il permet la découverte de lieux de promenade, du patrimoine ou d'habitats pour la faune sauvage. Les chemins ruraux sont un maillon essentiel de la ruralité et un patrimoine partagé de tous.

Ce projet financé par l'éco-contribution. La loi chasse du 24 juillet 2019 a créé un fonds biodiversité dans le cadre du nouvel Office Français de la Biodiversité (OFB). Ce fond est abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'État afin de financer des projets portés par les fédérations des chasseurs pour la protection de la biodiversité

Pourquoi développer un projet Ekosentia sur la commune :

Pour acquérir ou perfectionner les connaissances du territoire en réalisant un état initial des chemins en les mettant en valeur et sensibiliser les acteurs locaux.

Pour créer une démarche de participation citoyenne au sein de la commune et fédérer les acteurs locaux autour d'un projet commun (Agriculteurs, randonneurs, association de sauvegarde du patrimoine, chasseurs, élus, habitants).

Pour valoriser le patrimoine communal car les chemins ont une forte valeur patrimoniale, constituent un élément essentiel de la Trame Verte et Bleue et apportent une multitude de services (corridors écologiques, qualité de l'eau, diversité des paysages, ...)

Les différentes étapes du projet Ekosentia :

- Présentation et adaptation du projet au contexte communal.
- Instituer un inventaire participatif en constituant des groupes de bénévoles par secteur.
- Analyse des données issues de l'inventaire participatif.
- Mise en œuvre d'actions concrètes.

La mise en œuvre des propositions d'actions se fera en fonction des subventions que nous pourrons bénéficier.

DÉFIBRILATEURS

Installation du Défibrillateur Automatisé Externe: La commune s'est équipée de quatre D.A.E (Défibrillateur Automatisé Externe) qui sont installés :

- sur la façade de la mairie.
- sur la place de l'église.
- Au stade rue des Chênes (côté club house)
- Sur la façade de la Maison de Santé (façade côté cimetière)

Ces appareils sont placés dans des armoires facilement identifiables par un logo vert et blanc, qui figure également sur la signalétique. Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victime d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter les chances de survie. Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou non. En complément de ces installations et pour ôter l'apprehension, une soixante de personnes a été formée à l'utilisation du DAE: personnel communal, élus et membres associatifs. Toute personne est habilitée à utiliser un D.A.E.

Des études montrent clairement que les chances de survie en cas d'arrêt cardiaque sont beaucoup plus importantes quand un défibrillateur est à proximité. Il est donc important de pouvoir répertorier l'ensemble des DAE existants. Pour se faire des applications comme SAUV Life existent. Il suffit de télécharger l'application sur iOS et android.



LE TABLEAU DES ASSOCIATIONS

La commune d'Aron compte 16 associations fédérées par la F.A.A. (Fédération des Associations d'Aron). Elles sont à vocation sportive, culturelle, éducative et humanitaire, représentant un important tissu associatif, et proposant de nombreuses manifestations recensées dans le calendrier des fêtes.

La F.A.A. s'est équipée de matériel et le met à disposition des associations afin de mener à bien chaque manifestation (barnum, friteuse, sono, équipements divers...). .

ASSOCIATIONS	RESPONSABLE	ACTIVITES
Fédération des Associations Aronnaises	MONNIER L. ☎ 02.43.32.13.21	Groupement des associations
US ARON	GANDON S. ☎ 06.06.47.95.68	Football
SPORTS LOISIRS	NICOUX A. ☎ 06.06.47.95.68 MOQUET B. ☎ 06.77.71.40.57	Activités diverses
Asso. Sportive et culturelle - Ecole publique	GAUGAIN F. ☎ 02.43.04.83.84	Jeux, pratiques de sports variés
Parents élèves - Ecole publique	FORET V. ☎ 06.72.25.15.68	Vide-Greniers, loto, soirée dansante
Familles rurales	COUTARD S. ☎ 02.43.00.05.40	Centre de loisirs, Gym Danse adultes et enfants
A.D.M.R	CHALOT P. ☎ 02.43.08.59.13	Service à la personne
Amicale des Anciens Combattants (AAC)	CORNU R. ☎ 02.43.04.51.72	Amicale
Société de Chasse	LENFANT V. ☎ 06.01.19.02.99	Chasse, concours de pétanque
Retraite Culturelle et Sportive d'Aron	ALEXANDRE G. ☎ 02.43.04.41.27 COUTURIER G. ☎ 02.43.11.10.47	Belote, pétanque, marche
Comité gestion des Etangs	GIFFARD E. ☎ 02.43.04.21.02	Pêche
Mayenne U.L.M	FOUQUET A. ☎ 06.70.43.97.84	Découverte de l'U.L.M.
Aide au Développement de BOUSSÉ	DARDENNE M. ☎ 02.43.30.46.97	Actions humanitaires
Association du Petit Bois	MONNIER L. ☎ 02.43.32.13.21	Animation de quartier
Aron Futsal	D'ALMEIDA COELHO J. ☎ 02.43.04.11.10	Futsal
PLANEUR PASSION	SABLÉ L. ☎ 06.43.82.08.91	Découverte des planeurs
Chemins, Nature et Patrimoine	CHEVALLIER D. ☎ 06.87.70.45.73 FORET S. ☎ 06.22.34.26.24	Randonnées, découverte du patrimoine



IL ÉTAIT UNE FOIS...

“Il était une fois”, c’est le rendez-vous des belles histoires, jeux de doigts et comptines pour les enfants.

Les séances ont lieu **le samedi à 11 heures** pour une durée d’environ 15 à 20 minutes, à la mairie (salle située au RDC), au Parc des Forges, à ARON.

Les histoires que nous vous racontons s’adressent **aux enfants âgés de quelques mois à 6 ans** environ... Les parents, grands-parents, frères et sœurs, assistantes maternelles sont les bienvenus.

Il n’est pas nécessaire de réserver à l’avance.

Prochaines dates : **15 janvier, 12 mars et 21 mai.**

RCSA

La retraite culturelle et sportive d’Aron regroupe 129 adhérents. La plus jeune a 60 ans et le plus âgé 94 ans. C’est une association intergénérationnelle riche d’échanges où la convivialité est au centre de nos différentes rencontres et activités.

Les différentes activités : le scrabble, jeux de cartes, pétanque, randonnées, vélo, chant. Des sorties ponctuelles : spectacles, séjour rando... et nous sommes à l’écoute des attentes des adhérents.

Les activités hebdomadaires :

- **Mardi: scrabble à 14h**
- **Jeudi: vélo à 9h**
- **Jeudi: pétanque – jeux de cartes à 14h**
- **Vendredi: chorale 9h30**
- **Vendredi en alternance : petite randonnée de 6 à 8 kms à 14h, et grande de 10 à 12 kms à 13h30.**

L’année 2021 a permis de retrouver un peu plus de sérénité tout en respectant les conditions sanitaires en vigueur. Nous avons pu organiser notre 3ème séjour rando à Carnac avec de plus en plus de participants. 35 personnes ont profité des multiples chemins de rando de cette belle région dont une journée à l’île d’Houat.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour profiter de ces activités dans la bonne humeur et la convivialité.

Les dates à retenir:

Assemblée générale: Mardi 18 Janvier 2022 à 14 h 30 à la salle de la M.C.L.

Pot au feu: Mardi 22 mars ouvert aux adhérents et à vos amis.

Composition du bureau :

Co-présidents:

Gustave ALEXANDRE – Gilles COUTURIER

Co-vice-présidents :

Bernadette LEBLANC – Janine NEZAN

Trésorier :

Henri FINOT

Trésorier-adjoint :

Gérard JANVIER

Secrétaires :

Marylène ALEXANDRE – Marie-Madeleine ANDRE

Les membres :

Christiane DENANCE – Robert DARDENNE
J.Claude GARNIER – J.Claude GUET – Cécile GUERY
Christiane HUBERT – Henri GUIHERY – Louis LEGROS
Maurice MORIN – Gisèle RONDEAU

Vous connaissez des personnes du bureau de la RcsA n’hésitez pas à les contacter elles auront plaisir à vous faire part de ce qui se passe dans notre association.

Rendez-vous le MARDI 18 JANVIER 2022 lors de l’Assemblée Générale ouverte à tous.



Le séjour rando en Bretagne début Septembre 2021

GYM ENFANT/ADULTE

L'activité Gym Enfant/Adulte compte 107 participants et est animée par Marie-Laure MIGNAN. 4 cours sont proposés :

- Gym Douce (exercices d'équilibre, de coordination, de souplesse, de renforcement musculaire et d'endurance adaptés pour les problèmes articulaires ou musculaires) 17 participants, les mardis de 10h à 11h au complexe sportif.
- Gym Tonique (aérobic, step, renforcement musculaire, cardiohit) 23 participants, les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes.
- Danse Ados + 12 ans (chorégraphies musicales, step, jeux) 14 participants, les mercredis de 19h15 à 20h15 au complexe sportif.
- Minirobic (éveil corporel, chorégraphies gymniques, jeux) 53 participants répartis sur 3 séances les vendredis au complexe sportif
 - 1^{er} groupe 4/6 ans, de 17h30 à 18h15
 - 2^{ème} groupe 7/9 ans de 18h15 à 19h15
 - 3^{ème} groupe 10/12 ans de 19h15 à 20h15

Le Minirobic et la Danse Ado présenteront leurs chorégraphies lors du Gala annuel le vendredi 20 mai 2022 à partir de 20h15 au complexe sportif.

UNION SPORTIVE ARONNAISE

L'Union Sportive Aronnaise présente cette saison 2021/2022, 200 licenciés, répartis de la manière suivante :

- 30 Dirigeants Educateurs bénévoles
- 80 Joueurs seniors et vétérans
- 90 Jeunes Filles et Garçons de U6 à U18

Les Licenciés sont encadrés par des Educateurs diplômés recensés dans les tableaux ci-dessous.

Tony Février est responsable de l'Ecole de Football et en particulier de l'entraînement du Mercredi. Il est assisté de Myriam BRINDEAU coordinatrice pour la partie Administrative et de Olivier MORIN pour l'organisation des rencontres du Samedi.

Une équipe féminine U18 engagée en entente avec COMMER



• Responsables des équipes « seniors »

Catégorie	Encadrant (s)	Niveau de jeu
Equipe A	Nicolas COUSIN Gilles MAHIER	1 ^{ère} Division de District (groupe A)
Equipe B	Nicolas LEFOULON Kévin MORTIER	2 ^{ème} Division de District (groupe A)
Equipe C	Guillaume NEUVILLE Pierre LE KERNEC	3 ^{ème} Division de District (groupe A)
Vétérans	Christian MORIN Jérôme DESNEUX	Loisirs

• Encadrement « École de Foot »

Horaires d'entraînement de 14h00 à 15h30 (accueil à 13h45) sous la responsabilité de Tony FEVRIER	
CATÉGORIE	ENCADRANTS
U 6 - U 7	Kilien MARCHANT/FAUVEAU Lana CARRE Jade MORIN
U 8 - U 9	Gabin BRETEAU
U 10 - U 11	Jonathan GUILLET
LE SAMEDI MATIN	
Plateau U 6 - U 7	Kilien MARCHAND/FAUVEAU Arnaud SUHARD Pierre LE KERNEC Yohan GARCIA
Plateau U 8 - U 9	Nicolas LEFOULON
U 11 A	Jules BRINDEAU
U 11 B	Jonathan GUILLET Fabrice BOUDONNET

• Responsables « équipes des jeunes »

Catégorie	Encadrant (s)
Féminine U 18	Mathieu TERRIER
U 17	Alexis SONNET, Maxime MAHIER Malo GACHON, Francis MIGNON
U 13 A	Olivier MORIN
U 13 B	Kilian LEMARIE (Grazay)

L'encadrement 2021 2022 pour les jeunes :

L'US ARON investit financièrement dans la formation de ses jeunes éducateurs.

Formations proposées par la Fédération Française de Football et organisées par la Ligue des pays de la Loire et le District de la Mayenne.

- Educateur module U9 et U11 à Laval, les 25-26 et 28-29 10 2021 (Kilien)
- Jeune arbitre Aout 2021 (Jonathan)
- Module U11 en 2022 (Gabin, Jules, Théo, Jonathan)
- Module U7 en 2022 (Lana, Kylien)

Comité Directeur de l'US ARON
nouveau bureau juin 2021 :

Président :

Serge GANDON

Vice-Président :

Jorges D'ALMEIDA COELHO (Réfèrent Futsal)

Vice-Président :

Laurent MARTINEAU
(Réfèrent Manifestations)

Vice-Président :

Gilles MAHIER
(Réfèrent seniors, vétérans et arbitres)

Vice-Président :

David POIRRIER
(réfèrent Jeunes et relations extérieures)

Secrétaire :

Patrick RONCIN

Secrétaire adjoint :

Fabien GERVOT

Trésorier :

Emmanuel GANDON

Trésorière adjoint :

Hélène GANDON

Réfèrent Covid :

David POIRRIER

L'événement marquant est la fusion de US ARON et ARON FUTSAL en Juin 2021 dans le but de diversifier l'offre de pratique.



COMITÉ DE GESTION DES ÉTANGS COMMUNAUX

Un nouveau Comité de gestion des étangs communaux s'est créé suite à 2 réunions de travail cet été.

Le bureau ainsi constitué est le suivant :

- **Président** : Étienne Giffard
- **Vice-Président** : Alain Thulard
- **Trésorier** : Didier Lefoulon
- **Secrétaire** : Jean-Yves Paumard

Membres du comité de gestion : Michel Giret, François Souvigné, Thierry Malenfant, Sandrine Forêt, Antony Guittet,, Loïc Breteau.

Quelques modifications ont été apportées au règlement des étangs :

- fermeture de la pêche le 1er dimanche de janvier au soir
- autorisation d'utiliser un leurre comme appât
- 2 prises maximum par pêche toutes espèces confondues
- dimension autorisée : brochet : 60 cm, sandre : 50 cm
- les carpes de plus de 2 kg doivent être remises à l'eau (hors carpistes)
- les carpistes peuvent pêcher avec 3 lancers
- une carte annuelle pour les carpistes est envisagée

Un réempoissonnement de 100 kg de brochets a été effectué le 8 décembre dernier

Catégories (selon l'âge)	Aronnais(es)	Extérieurs	Matériel de pêche autorisé
- de 14 ans Accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit	Une gardonnette
- de 14 ans Accompagné d'un adulte	5 € la journée	6 € la journée	Une gardonnette Deux gaules au vif
Adolescent(e) De 14 à 18 ans	Carte annuelle 25 € uniquement le mercredi en période de pêche autorisée	Pas concernés	Une gardonnette Deux gaules au vif
Adulte ou adolescent de plus de 14 ans	5 € la journée	6 € la journée	Une gardonnette Deux gaules au vif
Aronnais(e) + de 60 ans ou retraité(e)	Carte annuelle 60 € uniquement les mardis et vendredis	Pas concernés	Une gardonnette Deux gaules au vif



SPORTS LOISIRS

Après 7 années à la présidence de Sports Loisirs Aron, Gilles NEZAN a souhaité passé le relais, cela n'a pas été facile de trouver des volontaires.

Désormais, ce sont 2 co-présidents qui se partagent les tâches : Alain NICOUX de l'activité photo et Bertrand MOQUET, badminton et course à pied.

Autre changement dans le bureau avec les arrivées de Sylvie FONTAINE et Sylvaine BARBIN comme co-trésorières, Anne-Marie VEILLEPEAU reste secrétaire.

Une année encore bien tronquée avec cette crise sanitaire, mais la dynamique est de retour dans les différentes activités à la rentrée de septembre, pas de baisse d'effectifs (environ 200 adhérents).



Le bureau Sports Loisirs ARON

Les activités enfants concernant la poterie et le scrap n'ont par contre pas repris cette année.

Le nouveau bureau remercie chaleureusement Gilles NEZAN, Delphine CHARRIAT, Christophe MONSALLIER, Michel ROULIN pour leur investissement dans l'association.

Pour les manifestations de SLA 2022, se reporter au calendrier des fêtes au début de ce bulletin.

Merci à la mairie pour son soutien financier et la mise à disposition des locaux.

Historique de SLA : En 1989, Marie-Annick DELAUNAY, Alain GAREAU et Bertrand MOQUET ont créé Sports Loisirs Aron. Cette association mutualise son bureau, sa trésorerie et son secrétariat, ce qui existe toujours aujourd'hui. Ce fonctionnement permet le partage, l'échange entre les différentes activités.



LISTES DES ACTIVITÉS DE SLA

BADMINTON

Adhésion : 15 €

Le lundi de 18h30 à 20h30, le mercredi soir de 20h30 à 22h30 toute l'année.

BADMINTON

Amjed RJIBA

amjedr@gmail.com

06 95 89 03 44

COURIR AU PARC DES FORGES

Course en mars au Parc des Forges.

COURIR au Parc des FORGES

GUESNE Jérôme
MORIN Olivier

jeromeguesne@wanadoo.fr
oliv.morin@cegetel.net

02.43.00.96.20
02.43.77.95.51

PHOTO

Adhésion : 40€

Séance le mercredi soir de 20h15 à 22h30.

PHOTO

NICOUX Alain

aphoto53@gmail.com
geralys@wanadoo.fr

06.06.47.95.68

POTERIE

L'atelier Poterie : Adhésion : 45€,

Les séances se déroulent le jeudi tous les 15 jours en période scolaire. Deux créneaux sont proposés et à choisir lors de l'inscription :

Soit l'après-midi de 14 h 15 à 16 h 15, soit le soir de 20h30 à 22h30.

POTERIE ENFANT	VINCELOT Catherine	vincelot@laposte.net	02.43.00.10.59
POTERIE ADULTE	LEMARIE Cécile	lemarie.jmc@orange.fr	06.73.49.79.78
	DURAND Simone		
	DELHOMMEAU Rachel	delhommeau.s@orange.fr	02.43.00.25.57

SCRAP

Scrap adultes : Adhésion : 25€,

Le mercredi de 18h30 à 22h30, en période scolaire, à la salle des associations.

SCRAP	BRINDEAU Myriam	myriametdavidbrindeau@gmail.com	07.86.12.61.89
	GUILLERME Anne-Marie	yannickguillierme@orange.fr	06.83.16.55.94
SCRAP ENFANTS/ ADOS	HETE Magalie	magalie.michel@gmail.com	02.43.08.10.98
	CHARRIAT Delphine	delphine.charriat@orange.fr	02.43.08.96.77

TENNIS DE TABLE

Adhésion : tarif licence,;

Les entrainements ont lieu le mercredi soir. Les matchs le vendredi soir à partir de 21h.

TENNIS DE TABLE	MONSALLIER Christophe	kapokaja@orange.fr	06.80.05.59.49
------------------------	-----------------------	--------------------	----------------

THÉÂTRE

Adhésion : 15 €

Adultes, le lundi et le jeudi de 20h30 à 23h

Les pré-ados et ados le mercredi de 17h à 20h30

Les enfants le jeudi de 17h à 20h.

THÉÂTRE	ROULIN Michel Théâtre jeunes	michel.roulin57@orange.fr	02.43.32.14.67
	VIDY Wiliam Théâtre adultes	wiliamvidy@gmail.com	ou 06.79.85.56.97
	LORRE Emilie	emilielorre@neuf.fr	
	MICHAUD Maxime	maxime53440@hotmail.fr	07.82.94.67.53

YOGA

Adhésion : 10€ + règlement intervenant.

Le mardi soir de 17h à 18h15, de 18h30 et 19h45 et 20h à 21h15.

Le mercredi de 10h30 à 11h45 (en période scolaire)

YOGA	BARBIN Sylvaine	sylvainebarbin@orange.fr	06.06.61.12.04
	GESBERT Francine	jeanpierre.gesbert@sfr.fr	02.43.00.03.63
	VAUGON Raymond		02.43.00.91.01

SELF-DEFENSE ET KARATÉ

Adhésion : 10€

Le samedi matin salle des sports de 9h à 12h toute l'année.

SELF DÉFENSE	NEDJAAI Pascal	pascal.nedjaai@wanadoo.fr	06 20 43 47 81
---------------------	----------------	---------------------------	----------------

QI GONG

Adhésion : 10€ + règlement intervenant.

Le jeudi matin de 10h à 11h en période scolaire.

QI GONG	GAREAU Marie-Françoise	mariefrancoisegareau@gmail.com	02.43.32.15.94
----------------	------------------------	--------------------------------	----------------



CHEMINS NATURE ET PATRIMOINE ARONNAIS

Nous sommes des aronnais animés par les convictions suivantes :

- Faire connaître notre village au travers des chemins c'est transmettre son histoire et ses anecdotes de vie locale.
- Révéler nos racines c'est aussi permettre l'attachement de chacun au territoire.

L'idée de pouvoir proposer des boucles de chemins praticables depuis le bourg a été renforcée dans le contexte du confinement qui nous a poussé à réfléchir plus local. Malheureusement sur la commune les circuits existants obligent le plus souvent les randonneurs à emprunter des portions de routes. Par ailleurs une partie du patrimoine historique est inaccessible et reste méconnu.

Ainsi est née cet été l'association Chemins, nature et patrimoine aronnais. Elle a pour objet de préserver les chemins et les espaces naturels communs, les faire partager à tous, en mettant en valeur tout ce qui fait du lien entre habitants et touristes, et qui touche au patrimoine à transmettre aux générations futures.

Il existe des chemins et des sites historiques délaissés et oubliés, des pépites à sauvegarder et notre vocation est de les mettre en valeur au service des promeneurs, randonneurs ou bien encore amateurs de VTT ou de course à pied.

Notre proposition est de chercher avec tous les acteurs locaux, des solutions d'interconnexions autour du village et de restaurer des boucles évitant les passages dangereux le long des routes tout en préservant les cours de ferme qu'il convient de contourner pour la tranquillité des habitants.

C'est dans un esprit constructif et dans le dialogue avec les élus, les agriculteurs, les riverains et promeneurs que nous souhaitons développer ces chemins pour une deuxième vie adaptée au 21^{ème} siècle, au service des loisirs et du bien-être de tous.

Pour 2022, nous formulons l'espérance d'une entente cordiale permettant l'accessibilité à quelques sites d'exception restés trop longtemps dans l'oubli.

Nous souhaitons également collaborer avec les autres associations pour favoriser le lien social au travers d'animations communes ou d'événements spécifiques (randonnée, théâtre nature, photographie du patrimoine...).

Rejoignez-nous, l'association est ouverte à tous et le montant de l'adhésion est libre à partir de 1€.

Co-présidents :

Sandrine Forêt et Dominique Chevallier

Trésoriers :

Christophe Derouault
et Luc Martineau en charge des adhésions



Adresse email

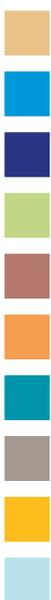
chemin.nature.patrimoine.aronnais@gmail.com

Site internet

<https://cheminspatrimoine-aron.fr>

Facebook

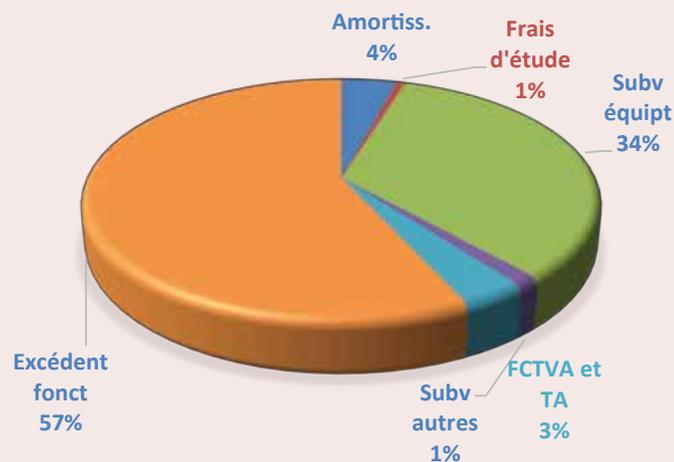
[chemins, nature et patrimoine aronnais](#)



SECTION D'INVESTISSEMENT

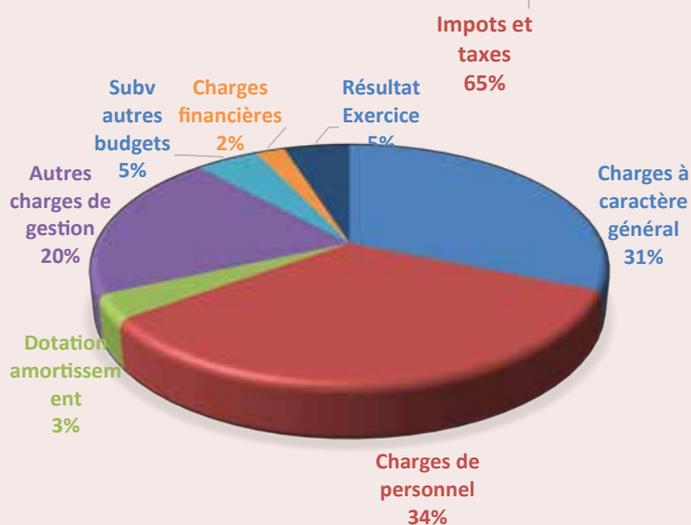
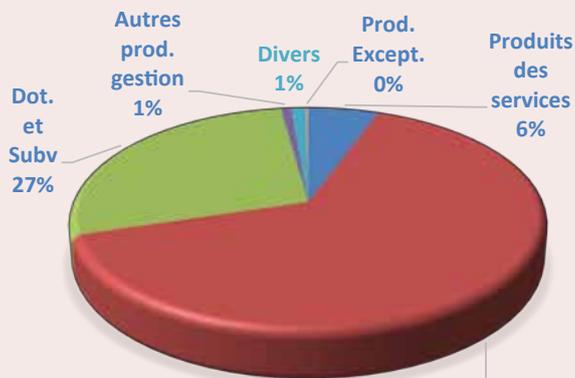
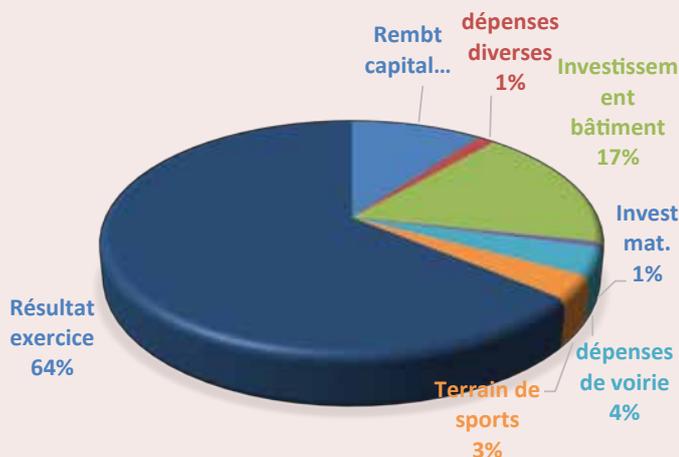
RECETTES

Amortissements	35 570 €
Frais d'étude	5 410 €
Subvention équipement	288 590 €
Autres subventions	11 057 €
FCTVA et TA	30 066 €
Excédent fonctionnement	489 040 €
TOTAL RECETTES	859 733 €



DÉPENSES

Remboursement capital	86 516 €
Dépenses diverses	11 314 €
Investissement bâtiment	145 941 €
Investissement matériel	5 729 €
Dépenses de voirie	33 283 €
Terrain de sports	27 499 €
Résultat excédentaire	549 451 €
TOTAL DEPENSES	859 733 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services	60 903 €
Impôts et taxes	703 103 €
Dotations et subventions	300 088 €
Autres produits de gestion	8 762 €
Excédent reporté	1 802 €
Divers	13 112 €
TOTAL RECETTES	1 087 770 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	339 909 €
Charges de personnel	367 010 €
Dotation amortissement	35 570 €
Autres charges de gestion	217 253 €
Charges financières	23 448 €
Subventions aux autres budget	51 000 €
Résultat excédentaire	53 580 €
TOTAL DEPENSES	1 087 770 €

Les taux d'imposition en 2021 :

Taxe foncière bâti **40.65 %**

Taxe foncière non bâti **39.41 %**

Union sportive Aronnaise	5 253.00 €
Aron Futsal	192.00 €
Amicale des anciens AFN/ACPG	100.00 €
RcsA	780.00 €
Association sports loisirs	500.00 €
Association familles rurales	18 473.00 €
Société de chasse d'Aron	250.00 €
Autres subventions	7 237.60 €

ÉCOLE PUBLIQUE	
Association parents d'élèves	440,00 €
Coopérative scolaire	1 544,40 €
Classe découverte	1 230,00 €

TOTAL SUBVENTION

36 000, 00 €

LES TRAVAUX

REPLACEMENT D'UNE POMPE À LA STATION DE RELEVAGE

Notre commune est équipée d'un poste de relevage pour envoyer vers Mayenne nos eaux usées.

Notre station est équipée de deux pompes. La petite pompe a été remplacée pour un montant de 1053 € HT.

CLÔTURE DU CIMETIÈRE

Les cimetières sont obligatoirement clôturés selon l'article R.2223-2 du CGCT. Le cimetière est un lieu de recueillement. Il faut préserver l'intimité des familles. Une clôture, un portail et un portillon en panneau alu thermolaqué ont été installés par l'entreprise Acer Paysage d'Aron pour un montant de 18 341 € HT.



RADARS PÉDAGOGIQUES

Deux radars pédagogiques (rue de la Libération et route de Grazay) ont été installés. Les radars pédagogiques affichent la vitesse des véhicules. Ce dispositif vise à inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. Coût des deux radars : 5 158 € HT sur lequel une subvention amende de police de 2 414 € nous a été attribuée.

ACHAT DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Rouage important de l'organisation municipale, les services techniques interviennent dans divers domaines afin de satisfaire les demandes des élus et de la population. Dans le but d'améliorer le service, ils ont été dotés de nouveaux équipements destinés à favoriser les interventions du personnel.

- Un perforateur pour un coût HT de 560 €.
- Une débroussailleuse à dos pour un coût HT de 770 €.

ACHAT D'UN BLOC DE CUISSON POUR LA CANTINE

La cantine confectionne cent repas journaliers. Nous avons dû procéder au remplacement du bloc de cuisson. L'investissement de ce nouveau matériel quatre feux gaz sur placard de marque Capic a coûté 3 258 € HT.



ABRI PIQUE-NIQUE

Un abri pique-nique s'élève désormais dans le Parc des Forges, près du plan d'eau. C'est une construction avec une dalle béton de 50 m² surmontée d'une charpente en bois et d'une couverture en bac acier. Cette construction a été réalisée par des entreprises Aronnaises.

- Georges FORET pour le terrassement
- Florian LENAIN pour la maçonnerie
- Mickael RAIMBAULT pour la charpente et couverture

Le coût de ces travaux s'élève à 19 742 € HT. Cette réalisation sera complétée par des tables et bancs.

CONVENTION AVEC C.P.I.E.

Des travaux de coupe d'arbres et d'arbustes sur environ 2 000 m² ont été réalisés dans la queue de l'étang des Forges. Cette action a pour but d'améliorer la biodiversité sur l'étang en permettant l'installation d'une végétation.

Le coût de ces travaux pour la commune est de 3 000 €, déduction faite d'une aide financière du même montant.

MAISON DE SANTÉ

Face au constat d'une possible désertification médicale sur notre commune, la commune a mis en œuvre une démarche pour y remédier.

La santé constitue aujourd'hui l'une des premières préoccupations des Français.

Trois années de travail, d'études et de réunions sur ce sujet crucial ont aujourd'hui porté leur fruit.



La maison de santé d'Aron est enfin ouverte. Quatre cabinets y ont pris place :

- **Médecine générale** : Docteur Andriampenosoa RATEFINJANAHARY
- **Infirmière** : Sophie BLONDEAU
- **Ostéopathe** : Morgan TRIDON
- **Masseurs kinésithérapeutes** : Jean-François FOUCHER, Cédric BLANC, Vincent DUPUIS

Coût des travaux et honoraires : 529 828 €

Subventions diverses : 384 629 €

ÉCOLE NUMÉRIQUE

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

Dans ce cadre, notre dossier a été accepté pour une dépense de 15 000 € en équipement informatique (ordinateurs, écrans, tablettes et un écran numérique interactif). Nous avons pu bénéficier d'une subvention de 50% de cette somme.

MAYENNE COMMUNAUTÉ PROGRAMME JEUNESSE

SPORT CULTURE PARTAGE SCIENCE HUMAINES
JEU CUISINE COLLECTIF ART-CRÉATIF DÉCOUVERTE

ACTIVITÉS POUR LES ADOS de 14 à 17 ans dans la CMU pendant les vacances scolaires MAYENNE COMMUNAUTÉ

Ouvert toutes les VACANCES SCOLAIRES et les MERCREDIS APRÈS-MIDIS

10 € / an

ADOS'COM

MAYENNE COMMUNAUTÉ

Activités variées, Sorties et Veillées aux programmes du service jeunesse Ados'com !

Ados'com, c'est quoi ?

Ados'com est un service animation jeunesse géré par Mayenne Communauté pour les adolescents de la même à 17 ans du territoire. Durant les vacances scolaires, les inscriptions et réservations sont également ouvertes aux CMU qui entrent en collège en septembre.

Ados'com, c'est quoi ?

Lors des vacances scolaires, le service propose deux formules :

Une formule activités itinérantes :
Les animations déroulent dans les communes le temps d'un après-midi ou d'une soirée pour proposer des activités variées. Les jeunes s'inscrivent à l'activité.

Une formule stage à thème ou libre choix :
En fonction des semaines, soit les animations proposent des ateliers autour d'un thème général soit ils laissent la possibilité aux jeunes de créer eux-mêmes leur programme avec les activités qu'ils ont envie de faire. Les jeunes s'inscrivent à la semaine.

Ados'com, c'est aussi une activité tous les mercredis après-midi pendant la période scolaire : les mercredis d'Ados'com.

Ados'com, comment ça fonctionne ?

Programmes d'activités des vacances disponibles 2 à 3 semaines avant chaque période. Programmes des mercredis d'Ados'com diffusés le mois précédent. Disponibles sur les réseaux sociaux, le site de Mayenne Communauté, sur l'espace famille, le site de votre mairie et par mail (à votre entente est déjà venu au service).

f Ados'com

Ados'commayenne

Ados'com_PAYSANCI

Ados'com, comment s'inscrire ?

Si vous souhaitez recevoir toutes les informations sur le service jeunesse Ados'com, contactez le secrétariat par mail - ados@com.mayenne.communauté.fr ou au 02 43 30 21 34. Nous vous expliquerons ensuite les démarches à réaliser pour les inscriptions de service ainsi que pour la création de votre compte sur l'espace famille.

Un local jeune à Mayenne

Le service jeunesse sera son local jeune situé sur le secteur de la gare routière à Mayenne. Les jeunes pourront s'y retrouver après le collège et le lycée. Dans un premier temps, les jeunes seront accueillis dans un module. Cette structure à temporaire à sera détruite, le temps que les travaux de ce local jeune soient réalisés. L'accueil des jeunes sera assuré par des animateurs jeunesse temporairement.

STATION GNV

Territoire d'énergie Mayenne (TE53), syndicat départemental d'énergie en Mayenne développe, en lien avec Mayenne communauté, un projet de station publique d'avitaillement **au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV)** sur la commune d'Aron (Mayenne Communauté).

Cette station publique distribuera du **BioGNV** sous forme comprimée (**GNC**) et sera accessible à tout type de véhicule. Sous maîtrise d'ouvrage de TE53, elle sera construite et exploitée par la société ENDESA. Elle devrait être mise en service d'ici fin d'année 2021.

Le GNV est une solution alternative mature aux carburants traditionnellement proposés. Parmi les solutions émergentes, le Gaz Naturel pour Véhicules et particulièrement sa version renouvelable, le **BioGNV**, connaissent un développement important notamment en raison de ses avantages environnementaux, économiques et logistiques. Ce dernier fait particulièrement sens dans le territoire de la Mayenne qui dispose d'un potentiel de biométhane non négligeable produit par les unités de méthanisation agricole.

Ce projet de station d'avitaillement de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) est situé sur **la commune d'Aron** dans le département de la Mayenne (53), à l'est de Mayenne.

Il est situé sur un délaissé de voirie en bordure de D113. Cette parcelle est à proximité du rond-point de la Briqueterie, giratoire qui accueillera le contournement de Mayenne-Moulay.

Il est à noter que la station Bio GNV sera à proximité immédiate de la future Zone d'Activités des Chevreuils. La coordination pour la conception et la réalisation de ces deux projets est donc prise en compte, notamment pour la conception du rond-point sur la D113.



ZA DES CHEVREUILS

Ce projet se situe sur la commune d'Aron : au nord de la RD 113 pour 16.2 Ha env et au sud de la RD 113: 2.3 Ha env.

Les études ont démarré à l'automne 2018.

Le PLUi était en cours de finalisation lors de la phase conception du projet, ainsi le périmètre urbanisable a été calé en prenant en compte la présence des zones humides.

L'OAP a été rédigée en prenant en compte les études préalables menées au titre du code de l'environnement : les zones humides ayant été délimitées, elles ont été exclues du périmètre dans une logique d'évitement. Par ailleurs, une mare et les haies ont été répertoriées et protégées.

Un aménagement de carrefour a été conçu avec le Conseil Départemental pour desservir les zones nord et sud. Les entrées des ZA nord et sud ont été traitées de façon qualitative.



Le plan d'aménagement illustre la volonté de la collectivité de préserver au mieux les qualités naturelles du site :

Non seulement les haies existantes seront conservées mais elles demeureront en domaine public et leur future exploitation en bois bocage a été anticipée avec le collectif Bois Energie Bocage emménageant des passages de 5m en pied de haies. Pour compléter ce maillage, de nouvelles haies bocagères seront plantées.

En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, les investigations ont démontré que certains sols étaient propices à l'infiltration :

- Les 6 lots en frange nord géreront leurs eaux pluviales à la parcelle.
- Les deux lots à l'Est géreront leurs eaux pluviales par la mise en œuvre de bassins.
- Les autres lots auront une gestion par renvoi des eaux pluviales au réseau collectif (noues) et in fine dans les bassins de rétention public (qui sont au nombre de 4).

La desserte des lots est assurée par une voie de 6m de largeur bordée d'un côté d'une noue (3m) et de l'autre d'un espace dédié aux mobilités actives (3m). En partie terminale de voie, trois places de 30*30m sont prévues afin que les demi-tours soient aisés pour les poids-lourds.

Le découpage des lots n'est pas figé sur certaines limites de façon à répondre au mieux à la demande des acquéreurs.

Les démarches administratives :

- Le permis d'aménager
- L'étude d'impact
- La déclaration au titre de la loi sur l'eau
- La compensation agricole
- L'archéologie préventive

Les projets connexes :

- L'installation d'une station GNV (qui a nécessité une coordination pour les réseaux)
- La mise en œuvre de la déviation (sans impact sur les travaux de la ZADD)

Le budget

Le budget comprend la viabilisation du Parc d'Activités dans sa partie Nord et sa partie Sud ainsi que l'aménagement d'un giratoire sur la RD113 marquant l'accès à celui-ci.

NB : La viabilisation nécessite également le renforcement du réseau Eau Potable par la mise en place d'une nouvelle conduite depuis le giratoire d'Aron en remplacement de l'existante insuffisante aux futurs besoins du site.

Le coût pour la partie Voirie - Réseaux d'assainissement Eaux Pluviales et Eaux Usées - Réseau Eau Potable (comprenant le renforcement) - Espaces Verts est de 2 147 873.25 € HT soit 2 577 447.90 € TTC.

NB : le montant des travaux syndicat (TE53) n'est pas inclus (moyenne et basse tension, éclairage public réseau telecom/fibre)

La zone sera desservie en gaz.

LA PIERRE DITE DE SAINT MARTIN

(Le long de la N 12, Champ dit de Glaintain). La légende prétend que ce saint, à cheval s'y battit avec le Diable, et l'on montre, sur le caillou, l'empreinte des sabots du cheval et de la queue du diable. Il s'agit surtout d'un polissoir Néolithique.



CHaise DU DIABLE OU CHAIRE AU DIABLE

(route de Jublains)

Des deux côtés on remarque deux enfoncements formés, dit-on, par le diable, lorsqu'il appuya ses membres sur sa chaise ; et au fond du siège se trouve l'empreinte de deux griffes à cinq doigts. On rapporte que Satan s'assit en ce lieu un certain jour qu'il s'en allait

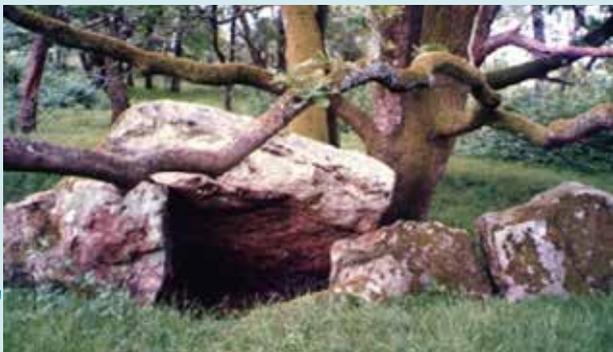


plein de courroux d'un méchant tour que lui avaient joué les habitants d'Aron.

LE DOLMEN DE LA PETITE GIRAUDIÈRE

Les dolmens européens ont été construits entre la fin du Ve millénaire av. J.-C. et la fin du IIIe millénaire av. J.-C.

Les dolmens étaient des sépultures collectives à caractère réutilisable. Cela explique que, dans certains dolmens, on ait pu découvrir les restes humains de plusieurs centaines d'individus et du mobilier de périodes différentes (Néolithique, âge



du cuivre, du bronze, du fer, ou même périodes plus tardives). Un peu à l'image de nos caveaux familiaux, les dolmens pouvaient servir bien plus longtemps qu'aujourd'hui et, il est sûr, que certaines tombes ont dû servir durant des siècles.

LES STÈLES DU JARDIN DU PRESBYTÈRE

La stèle de l'âge de fer a été trouvée dans les fondations de l'ancienne église d'Aron incendiée en 1944.



STÈLE DE L'ÂGE DE FER

La stèle gauloise visible au pied du calvaire.



STÈLE GAULOISE

Des stèles doubles y ont aussi été retrouvées en plein champ et étaient dressées jusqu'en 1913 près de la ferme de Bas-Villette. L'une fut enterrée sur place et l'autre a été transportée au musée à Mayenne.

LA TOUR EUGÈNE SUE



Ce bâtiment situé dans le parc des Forges d'Aron est ce qui reste d'un château fortifié. Il date du XIIIe siècle. On y voit encore les latrines de la pièce d'habitation. Eugène Sue y aurait écrit *Le Juif errant* au premier étage de la tour. Cette histoire tient-elle de la légende ou est-elle un fait historique avéré ? Les habitants d'Aron sont formels ; elle ne peut être que vraie. Aucune preuve matérielle, ni aucun écrit savant n'atteste de son authenticité.

LA CHAPELLE SAINT GRÉGOIRE



La chapelle se trouve sur la route entre Aron et Marcillé, prendre à gauche le chemin juste avant le terrain d'aviation et poursuivre jusqu'au bout. C'est à gauche.

LA CHAPELLE SAINTE ANNE D'ARON

La chapelle Sainte-Anne d'Aron se situe à quelques pas du Parc des Forges, en bordure de la route qui relie Aron à Belgeard.



LE MOULIN DE BUCHAUD

La roue à aubes métalliques extérieure est en bon état de fonctionnement. Cependant l'activité artisanale du moulin est arrêtée depuis les années 1970.



L'Aron à Buchaud

Moulin de Buchaud ; XV^{ème} siècle

TAPISSERIE D'AUBUSSON

Tapissiererie d'Aubusson (1 x 13 m).Eglise Saint Martin. Le mobilier comprend également un crucifix en bois polychrome, don d'une commune voisine après le sinistre, et une statue de Jean Baptiste, également en bois polychrome.



RETABLE DE LA NATIVITÉ

Ce retable en céramique représente la Vierge portant l'Enfant entouré de l'âne, d'un Roi mage, d'une colombe et d'une fleur de lis. La disposition des sujets et leur facture renouvellent totalement la tradition des retables mayennais.



LA CHAPELLE SITUÉE PRÈS DE LA RIVIÈRE ARON

La Chapelle est connue sous les noms de ou St Ouis (Grosse-Dupéron) qui seraient des déformations de Ste Eugénie, vierge, née au Mans au 7^{ème} siècle.



Il ou elle était invoqué(e) dans les cas de surdité et contre les maux des yeux. Le pèlerin se lavait les yeux et le front à la fontaine située entre la chapelle et la rivière.

LE MONUMENT DU «CHÊNE DES CROIX»

Ce monument, situé au lieu-dit "Le Chêne des Croix", a été érigé en sou-venir des quatre habitants de la commune et du curé de Grazay fusillés par les Allemands à la Libération, en août 1944.



Les jours suivants, Aron fut l'objet d'une violente contre-attaque.

La commune, la plus sinistrée des communes rurales de la Mayenne, reçut la croix de guerre 39-45





Journée Citoyenne

Aron

**Nettoyons
la nature!**

Samedi 2 Avril 2022

de 9h à 12h RDV Place de l'église

Soyez acteur de l'embellissement de votre commune

Inscription à la
mairie

aron.mairie@wanadoo.fr

Tel : 02 43 04 21 02

